



# BVVB INFO N°159

La Ville du Bois, 18 novembre 2019

## ASSEMBLEE GENERALE ET APPEL A COTISATION

Votre fidélité est notre meilleur atout pour engager des discussions et apporter des suggestions à nos élus, du Maire aux différentes collectivités territoriales.

Nous tiendrons notre **assemblée générale statutaire le samedi 14 décembre 2019 à 10 heures au Foyer des Anciens, rue Ambroise Paré**. Vous recevrez sous quinze jours la convocation avec l'ordre du jour.

Nous souhaiterions avoir de nouvelles personnes au sein de notre Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration n'est pas une affaire de spécialistes. Nous souhaitons le renforcer avec des personnes volontaires pour développer nos actions. Pour ce faire, à la convocation de l'AG sera joint un appel à candidature.

Vous trouverez ci-dessous notre bulletin d'adhésion pour l'année 2020. Nous n'avons toujours pas augmenté notre cotisation qui reste à 6€ par an. Cette contribution permet d'assurer le fonctionnement administratif de l'association, car nous sommes tous des bénévoles. Nous vous remercions par avance.



Association loi 1901  
N° W913000446

**BULLETIN D'ADHESION 2020**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes habitant le foyer : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Cotisation versée : \_\_\_\_\_ Chèque :  Espèces :

**Participation minimale par foyer : 6 €** Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Depuis le 25 mai 2018, la loi nous oblige à vous informer sur la protection des données personnelles (RGPD). Depuis 2006, BVVB a déclaré à la CNIL les fichiers détenus. BVVB détient deux fichiers collectant vos informations personnelles : un fichier « EXCEL » unique reprenant les données du bulletin d'adhésion, et un fichier sur la boîte messagerie « YAHOO » pour vous communiquer les informations issues de notre activité. BVVB s'engage à ne pas transmettre à des tiers ces fichiers pour des fins commerciales. BVVB reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

**BVVB Siège Social : 53, rue du Grand Noyer, 91620 La Ville du Bois Tél. 06 81 08 23 11**  
Site Internet <http://www.bvvb.org> \*\* Mail : [info@bvvb.org](mailto:info@bvvb.org)

La suite au verso...





## LE SCANDALE DE LA RN 20

Une nouvelle fois, nous avons été trompés par IDF Mobilités et le Conseil Départemental.

Au cours des Assises sur la Mobilités qui se sont déroulées le 24/09/2019 à Paris, nous avons eu quelques espoirs après avoir rencontré un des responsables du Bureau d'Etude officiant sur la création des nouvelles lignes de bus. Nous avons sollicité par écrit cette personne pour avoir plus de renseignements. Nous n'avons jamais eu de réponse, mais un camouflet indigne est paru dans le Parisien Essonne du 16/10/2019.

**TRANSPORTS**  
PAR NOLWENN COSSON

### Il n'y aura pas de bus en site propre sur la N 20

Un couloir devait permettre de relier en 40 minutes les gares de Massy et d'Arpajon au lieu d'1 h 30 en heure de pointe. Mais le projet vient d'être abandonné.

Chaque jour, près de 70 000 conducteurs empruntent la N 20.

ils été engagés pour concevoir ce plan directeur, en pure perte, sachant que nous sommes régulièrement interpellés par les habitants sur leurs difficultés de déplacement et le manque de transports collectifs opérationnels ? »

Chaque jour, 70 000 conducteurs empruntent cet axe. Ce TCSP (transport en commun en site propre) devait permettre de relier les 20 km séparant les gares d'Arpajon et de Massy en 40 minutes contre plus d'1 h 30 aux heures de pointe. La route devait être élargie afin de conserver les 2 x 2 voies existantes. En 2017, Claude Pons, le président du syndicat mixte de la N 20, annonçait vouloir requalifier la nationale en boulevard urbain d'ici quinze ans.

« Les élus locaux ont pris leur responsabilité, en modifiant leur PLU (NDLR : Plan local d'urbanisme) respectif, pour densifier l'habitat et transformer la N 20 en boulevard urbain. Tous les projets en cours respectent le plan directeur de la N 20, donc l'emprise du futur TCSP », rappellent les cosignataires.

Sauf que cette nouvelle, qui semble en surprendre plus d'un, n'en serait pas une. Selon Stéphane Beaudet, ce projet avait été annoncé comme « non viable » depuis 2016. Selon une étude menée entre 2013 et 2014 par le Stif - dorénavant Ile-de-France Mobilités -, le coût des aménagements n'était pas justifié par rapport à la situation actuelle. « A l'époque, j'ai pris

mes responsabilités : ce bus en site propre n'avait pas de modèle économique. Il n'y en aura donc pas, s'agace-t-il. Le syndicat devait revenir vers nous avec un nouveau projet. C'était il y a presque quatre ans et nous n'avons toujours rien. Et c'est à l'approche des élections municipales que les élus commencent à bouger. »

Le syndicat organise aujourd'hui son assemblée générale. A l'ordre du jour : une réflexion sur d'autres propositions d'aménagements. Des pistes de travail qui seront présentées mi-décembre à IDF Mobilités. Claude Pons souffle : « Nous allons poursuivre les aménagements réalisés aux abords de la N 20, au niveau de La Ville-du-Bois, Longpont-sur-Orge ou encore Montlhéry et qui donnent, grâce à un système de feu, la priorité aux bus lorsqu'ils quittent leurs arrêts. De nouvelles stations peuvent être créées et les bus redimensionnés pour accueillir un plus grand nombre de voyageurs. »

Insuffisant, selon Alain Lamour, maire (SE) de Longpont-sur-Orge. « Les usagers ont besoin de bus qui circulent. Je ne vois pas comment cela sera possible lorsqu'ils seront coincés dans les bouchons. Il faudra m'expliquer comment ils pourront échapper aux embouteillages, s'interroge-t-il. Plus de 10 000 logements vont être livrés dans les années à venir. Si rien n'est fait, la N 20 sera paralysée. »

Pour Youri, de Longpont-sur-Orge, cet abandon est « une vraie bêtise ». Interrompt du spectacle, l'homme de 28 ans se rend régulièrement sur Paris en transport en commun. « Cette semaine, j'étais convoqué à 8 h 30. Pour être sûr de ne pas être concé dans les bouchons, j'ai pris mon bus à 5 h 45 à Arpajon en direction de Massy, raconte-t-il. C'est la galère. Ce bus en site propre, c'est la solution. Il faut qu'il soit mis en place, et rapidement. »

« 10 000 logements vont être livrés dans les années à venir. Si rien n'est fait, la N 20 sera paralysée »  
ALAIN LAMOUR, MAIRE (SE) DE LONGPONT-SUR-ORGE

**La décision a été prise par Monsieur Stéphane BEAUDET, vice-président de la Région Ile-de-France et Président d'IDF Mobilités.**

Cette annonce a déclenché une révolte chez tous les Maires riverains de la RN 20. Ce projet, lié à la requalification de la RN 20, permettait aux foyers habitants les logements sociaux de se déplacer pour se rendre dans les bassins d'emplois. Mais, conséquence de la loi SRU, 10000 logements doivent encore être construits dans un rayon de 5 kilomètres dont le centre est La Ville du Bois. Ces 10000 logements devraient loger environ 35000 personnes et nous estimons pour leurs déplacements environ 15000 nouveaux véhicules. Au terme de ces constructions, **la RN 20 supportera environ 85000 véhicules, c'est-à-dire la congestion de notre secteur.** Les Maires dénoncent déjà des actes favorisés pour le développement du secteur EVRY-COURCOURONNES (dont le Maire est Monsieur Stéphane BEAUDET), et le secteur de PARIS-SACLAY dont le Président est Monsieur Michel BOURNAT. Ces deux secteurs sont déjà pourvus de Transports en Commun en site Propre.



Le Conseil Départemental a essayé de minimiser les faits. Mais il n'est pas non plus en bonne posture. En effet, la promesse faite à Monsieur TESSIER par le Président François DUROVRAY pour l'aménagement du petit Ballainvilliers ne sera pas fait dans les délais. Pour couronner le tout, dans la publication du Conseil Départemental « Essonne et Vous », un grand format présentait « vos transports à l'horizon 2030 ». A la lecture de ce grand format, un petit encart apparaît dans le chapitre « Des transports en commun multimodaux (tramways et bus) : un plan ambitieux d'aménagements des RN 7, RN 20 et RD 445 permettant une meilleure circulation des voitures et des bus. » C'est la reprise de la profession de foi du Président DUROVRAY pour accéder à la Présidence du Département. Nous avons adressé un courrier au Président pour contester les points énoncés, d'autant plus qu'un item lutte anti-bouchons oublie la RN 20.

Bien entendu, pas de réaction du Conseil Départemental à notre courrier.

Pour terminer, nous avons eu la confirmation de BRUITPARIF que notre secteur est au-dessus des normes européennes pour les nuisances sonores, aussi bien de jour comme de nuit. A rajouter avec les pollutions atmosphériques, nous serons bientôt étouffés par toutes ces pollutions.

## SEANCE PLENIERE DU CESEE DU 17/10/2019

Monsieur Gérard TESSIER a assisté à la séance plénière du Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne le 17/10/2019 dans la salle du Conseil Départemental de l'Essonne. Cette séance était présidée par Madame Marie LEPRÊTRE (ci contre), Présidente du CESEE.

Le thème : « Urgence démocratique ou comment revivifier la démocratie ? ».



Monsieur Alain LAMOUR, Maire de Longpont-sur-Orge, A été auditionné sur son ouvrage et mouvement « des communes et des citoyens ».



Et Madame Aurélie GROS, Conseillère Départementale du 91 et Conseillère Régionale Ile-de-France, autour de son mouvement « Le Parlement des citoyens ».

L'ensemble des présentations renforçait la position indispensable du Maire, de son écoute et de ses actions en faveur de sa population. Monsieur Alain LAMOUR défendait sa position d'élu de proximité, et Madame Aurélie GROS, celle du rassemblement de personnes autour d'un mouvement de concertations pour améliorer les conditions.

Un échange avec le public a confirmé la présence indispensable du Maire dans notre environnement politique.

(Photos source G TESSIER et GOOGLE)





## CONSEIL MUNICIPAL DU 5/11/2019

L'ordre du jour n'était pas important. Nous n'avons pas pu y assister.

**Commune de LA VILLE DU BOIS**  
**Conseil Municipal**  
**5 novembre 2019 à 19h15**  
**Ordre du Jour**

FINANCES	
1	Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Approbation
RESSOURCES HUMAINES	
2	Tableau des effectifs : Modification
3	Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE Régie »
4	Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor
EDUCATIF	
5	Statuts de la Caisse des écoles : Modification
URBANISME	
6	Convention d'intervention foncière entre la commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France : Avenant n°5
AFFAIRES GENERALES	
7	Renouvellement de la concession gaz avec GRDF

Nous retiendrons qu'un avenant n°5, liant notre commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France pour la construction de nouveaux logements en bordure de la RN 20 a été signé.

## RENCONTRE ORGANISEE PAR A10 GRATUITE ET BVVB AVEC LES ELUS A ST CHERON LE 8/11/2019

Monsieur Jean Claude LAGRON et Monsieur Gérard TESSIER ont sollicité le Maire de Saint CHERON, Monsieur Jean Marie GELE pour organiser une rencontre avec les élus des Yvelines et de l'Essonne, concernant les problèmes liés par le péage de Dourdan et la saturation des réseaux secondaires dont la RN 20.

Le Maire de Saint CHERON a regretté l'absence de nombreux élus pourtant largement concernés, mais des élus importants sont venus apporter leurs visions sur ce problème. Etaient présents, Madame Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne, Monsieur Nicolas MEARY, Maire de Brétigny et vice-président du Conseil Départemental en charge des mobilités, Monsieur



Alexandre TOUZET, Maire de Boissy Saint-Yon et Conseiller Départemental et une dizaine de Maires et Adjoints.



Monsieur LAGRON, en discussion avec Madame GUIDEZ, à droite Monsieur GELE.

(photo source A10 Gratuite)



Monsieur Gérard TESSIER intervenant dans cette rencontre.

(photo source A10 Gratuite)

Plusieurs idées sont ressorties pour faire entendre notre voix au Ministère des Transports :

- Se rendre au Siège de COFIROUTE, solution non retenue.
- Refuser le développement des Logements sociaux si pas d'amélioration pour les transports en commun.
- Se rendre au Ministère des Transports avec les élus munis de leurs écharpes pour tenter d'être reçus. Présence de la presse.
- Demander l'interdiction des poids lourds entre Artenay et Longjumeau, sinon appliquer à Artenay le péage facturé au péage de St Arnoult les Yvelines.
- Adresser à l'ensemble des Maires, Députés, Sénateurs un énième courrier pour les inciter à grossir les rangs.
- Profiter des élections municipales pour faire entendre nos doléances.

Cette rencontre s'est terminée vers 22 heures 30.

A10 Gratuite et BVVB continueront à relancer les élus.



## DEMARCHE BVB AUPRES DU MAIRE POUR LE STATIONNEMENT VOIE DES POSTES

Nous sommes intervenus par courrier auprès de notre Maire pour améliorer le stationnement voie des Postes, la rue de Gaillard. Nous avons fait un constat : de nombreuses places du parking intérieur Kaufman et Broad sont inoccupées alors que les places extérieures sont saturées.



(Photos source G TESSIER)

Nous avons demandé au Maire de solliciter les bailleurs sociaux pour mettre en place ce qui a été décidé pour le dernier programme voie des Postes, c'est-à-dire, d'offrir les places de parking à 1€ pour les logements sociaux, et d'offrir au riverains la possibilité de louer ces parkings. Il nous a répondu que cette démarche serait difficile et qu'il restait encore 17 logements en accession à la propriété à vendre (!).

Entre temps, nous avons appris qu'une Sénatrice du Nord avait déposé une question écrite sur ce sujet. Le développement des logements sociaux apporte de nombreux véhicules, mais que les populations touchées n'avaient pas forcément les moyens de les garer dans des parkings loués.

Nous avons adressé au Maire la copie de cette question. Celui-ci a trouvé notre démarche intéressante et il nous a informé qu'il adresserait un courrier aux cinq sénateurs de l'Essonne. C'est donc une affaire à suivre.



## CHEMINEMENT MATERIALISE DES PIETONS VOIE DES POSTES ENTRE LA RUELE DES NEFLIERS ET LA RUE DES CAILLEBOUDES

La rue a été refaite, et dernièrement, les services techniques ont matérialisé un cheminement piéton, entre la ruelle des Néfliers et la rue des Cailleboudes. Bien que la démarche soit intéressante pour les piétons, nous ne pensons pas que cette réalisation soit des meilleures. Les piétons circulent à droite, sur une bande de 50 cm, en bordure des maisons dont les volets risquent de les blesser.

Il nous semble que cette matérialisation aurait été plus judicieuse sur l'autre côté de la rue, ou seules deux entrées de propriétés dont les portes s'ouvrent vers l'intérieur sont présentes.

Nous attendons les remarques de propriétaires et éventuellement des piétons pouvant être touchés par l'ouverture des volets.

